Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213503337-20260504-DCM_38_2026-DE

COMMUNE de LE THEIL DE BRETAGNE Département : Ille et Vilaine Arrondissement : Fougères - Vitré Canton : La Guerche de Bretagne	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2026**
Date de convocation : Le 28 avril 2026. Date de d'affichage : Le 28 avril 2026.	L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune du Theil de Bretagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (à la Mairie, salle du Conseil Municipal) sous la présidence de Madame Graziella VALLÉE, Maire.
Nombre de conseillers En exercice : 19 Présents : 19 Votants : 19	Présents : Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Muriel HÉLARY, Yoann CADO, Pascaline MARION, Marc SORIN, Catherine LEFEVRE, Éric PELTIER, Annie JAN, Vivian REQUET, Alain RUSSEIL, Laurence POINSIGNON, Fabien HOUGET, Emilie LOUVEL, Mathieu AIRAULT, Romane VAILLANT, Éric GENDREAU, Christian ROCHETTE, Gwenaëlle GAUCHET. Excusés : néant Absents : néant Les conseillers excusés avaient délégué leur mandat à : néant Yoann CADO, a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.
Délibération N° 38/2026	

OBJET : Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-8, qui prévoit l'établissement d'un règlement intérieur du conseil municipal pour préciser les modalités de son fonctionnement. Dans les communes de 1000 habitants et plus, le conseil municipal doit établir son règlement intérieur dans un délai de six mois après son renouvellement intégral.
Vu le règlement intérieur du conseil municipal du 9 janvier 2023,
Vu l'installation du conseil municipal du Theil de Bretagne en date du 20 mars 2026,
Considérant la proposition de Madame la Maire de modifier le règlement intérieur du Conseil municipal actuellement en vigueur,
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la version jointe en annexe du règlement intérieur du Conseil Municipal et autorise Madame la Maire à signer tous documents y afférant.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,
Graziella VALLÉE

MAIRIE DE LE THEIL-DE-BRETAGNE * 35240 *

Le Secrétaire de séance,
Yoann CADO